



HUMEUR DE BLÉ ENFIN DU MIEL DE BLÉ ?

Enfin du miel de blé ? Soyez pleins d'espoir, lecteurs melliphages ! Grâce à notre administration, vous pourriez bien accéder à ce miel introuvable depuis la nuit des blés, lesquels n'ont jamais su séduire les abeilles.

Le monde change en effet en France. La réalité rappelée à l'instant s'ajoutait jusqu'ici au civisme des producteurs de blé pour faciliter leur application de la règle sur l'emploi d'insecticides et d'acaricides agricoles en périodes sensibles pour les abeilles : autorisation de certains produits, mais « en dehors de la présence » de nos amies. De ce

fait, ils ne s'imaginaient pas concernés par le grand dessein qui mobilise depuis des mois le ministère de l'Agriculture : *journal-officialiser* les heures auxquelles les abeilles désertent les champs dont elles se régalent, c'est-à-dire limiter les périodes d'épandage des produits autorisés aux trois heures suivant le coucher du soleil, voire aussi, dans quelques cas, aux deux heures le précédant.

Concernés, ils le sont pourtant, objecte le ministère, arguant que les champs de blé sont « potentiellement attractifs » pour les abeilles. Comment suspecter,

de la part d'une telle institution, que cet aplomb ne repose pas sur un savoir entomologique inédit, qui fera très bientôt l'objet d'une publication scientifique fracassante et sur lequel peuvent dès à présent fantasmer les amateurs de miel ?

Face à une révolution aussi certaine, quelle honte pour les producteurs de blé à dénoncer les conditions de travail aussi impossibles qu'injustifiées que voudrait leur imposer le ministère, à trouver son projet assurément plus répulsif que lui-même n'estime leurs champs attractifs pour les abeilles !

MARCHÉS

FIN DE RÉCOLTES DANS LA NEIGE EN RUSSIE ET AU KAZAKHSTAN

Toutes les céréales n'étaient pas encore rentrées fin octobre en Russie dans des zones de production où les récoltes avaient pris du retard. C'était le cas en Sibérie dans la région de Tioumen et également dans l'Oural, dans les régions de Sverdlovsk et plus encore de Kourgan. Dans ces trois régions, il était déjà tombé de la neige sur les champs. Il restait 15 % de la récolte à réaliser dans les deux premières et près de 60 % dans la troisième. La situation était encore plus délicate au Kazakhstan de par la proportion du territoire touchée, notamment dans le nord du pays, principale région de production.

Selon les estimations, il devrait résulter des pertes et décotes de récoltes ainsi générées une baisse de 3 à 4 millions de tonnes des disponibilités en céréales sur le marché mondial. Compte tenu de l'abondance des récoltes cette année, l'impact sur les cours devrait cependant être très modéré et peu durable.

En tout état de cause, ces difficultés retiennent moins l'attention des prévisionnistes que l'état des cultures ensemencées en Russie pour la récolte 2015. Faute de pluie, la germination a été mauvaise dans différentes régions, ce qui pourrait peser significativement sur les rendements de la récolte 2015. Certains évoquent l'hypothèse d'une baisse de 15 % de la production.

ENVIRONNEMENT

DIRECTIVE NITRATES : JOURNÉE DE DÉMINAGE AU SOMMET DANS LA MARNE

À la suite des remous incessants dus aux annonces estivales de durcissement de la réglementation nationale Nitrates, une importante journée de travail a eu lieu le 7 novembre dans la Marne. Elle a réuni le Directeur Général Environnement de la Commission européenne, des représentants des ministères français de l'Agriculture et de l'Écologie, des responsables nationaux et départementaux du syndicalisme FNSEA et des représentants des instituts techniques agricoles dont

ARVALIS, celui des céréaliers. Actions mises en place sur le terrain par les agriculteurs, mais aussi inflexions souhaitées dans l'approche même de la réglementation, les responsables agricoles et les représentants des instituts techniques ont fourni de nombreux témoignages sur la mise en œuvre de la directive européenne Nitrates.

Mis au point par ARVALIS, le programme AZUR pour la gestion de la fertilisation azotée en grandes cultures a fait l'objet d'une attention particulière au regard de son caractère opérationnel et de son orientation vers des objectifs de résultat.

Derrière un souci entièrement partagé de qualité de l'eau et un franc parler de chacune des parties, cette journée a mis en évidence des perspectives réelles de retour au dialogue en tous sens, avec nécessité de revoir rapidement certaines mesures d'application françaises. Une réunion de travail professionnelle a eu lieu dès le 12 novembre à Paris afin de proposer des actions concrètes et une feuille de route à Bruxelles.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE : BIOCARBURANTS VERSUS NOUVEAUX PÉTROLES

Une étude publiée le 12 novembre par Ecofys, société de conseil spécialisée dans le domaine des énergies et du climat, porte un nouveau regard sur les économies d'émissions de gaz à effet de serre (GES) résultant de l'utilisation de biocarburants.

Cette étude postule qu'en l'absence de progression des biocarburants, il y aurait d'autant plus de carburants fossiles tirés de pétroles alternatifs (issus de sables et schistes bitumineux). Or, d'après Ecofys, ceux-ci ont une intensité carbonée moyenne de 115,5 grammes d'équivalent CO₂ par mégajoule (gCO_{2eq}/MJ), bien plus que les 83,8 g affectés en moyenne aux carburants fossiles conventionnels par la Commission européenne dans ses comparaisons avec les biocarburants. Selon Ecofys, lesdites comparaisons sous-estiment ainsi de 32 gCO_{2eq}/MJ les avantages des biocarburants et donc la durabilité de ces derniers.

On notera en contrepoint que la Commission européenne admet une réévaluation de la teneur en carbone des carburants fossiles en raison de l'apparition des pétroles alternatifs. Dans la présentation de sa proposition de révision de la Directive « Qualité des carburants », elle fait état de 94,1 gCO_{2eq}/MJ au lieu de 83,8 g. Mais cela reste à confirmer.



BIENTÔT DANS LES BOULANGERIES, UN DÉPLIANT « DU BON BLÉ POUR FAIRE DU BON PAIN »

En magasin, les boulangers disposent habituellement de très peu de documentation pour informer les clients sur la culture du blé qui est à l'origine de leur pain. Afin de remédier à cet état de fait, un dépliant « Du bon blé pour faire du bon pain » vient d'être édité en octobre par Passion Céréales, la collective d'information de la filière céréalière, en partenariat avec la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie, l'Association Nationale de la Meunerie Française et de l'institut technique des céréaliers, ARVALIS-Institut du végétal.

Ce document contient des informations concises et illustrées non seulement sur les fondamentaux et bonnes pratiques de la culture du blé, des semis à la récolte, mais aussi sur les conditions de stockage du grain, gages de qualité elles aussi. Il est actuellement proposé à 33 000 artisans-boulangers d'en passer gratuitement commande en nombre à Passion Céréales.

FILIÈRES

MONDIAL DE L'AUTO : VIF INTÉRÊT POUR L'E85 (JUSQU'À 85 % DE BIOÉTHANOL)

Au dernier Mondial de l'Automobile, la Collective du bioéthanol a vu s'arrêter sur son stand 15 000 visiteurs. Plus que sur le super SP 95-E10 (jusqu'à 10 % de bioéthanol), produit apparemment devenu assez familier, les conversations ont surtout porté sur l'E85 (jusqu'à 85 % de bioéthanol).

Au-delà de ses vertus écologiques, l'E85 provoque beaucoup d'intérêt en tant que carburant à moins de 1 €. Ses ventes ont d'ailleurs progressé de 7 % sur les neuf premiers mois de 2014 par rapport à la même période de 2013 et, au Mondial, les témoignages de ses utilisateurs venus sur le stand étaient extrêmement positifs. Quant aux questions les plus fréquemment posées sur le stand, elles ont concerné les conditions d'utilisation de l'E85, les kits d'adaptation proposés pour l'employer avec des véhicules à essence qui ne sont pas Flex Fuel¹, le réseau de stations-service qui en vendent (il existe depuis peu une application mobile « Mes stations E85 » pour les localiser) et sur les modèles Flex Fuel eux-mêmes.

La filière bioéthanol n'en est que plus déterminée à vouloir travailler avec le ministère de l'Écologie à une homologation des kits, sur le modèle de ce qui se fait en Suède et en Allemagne. Elle continue par ailleurs à demander la rectification de la norme européenne d'émissions polluantes Euro 5 b. En vigueur depuis 2011, cette norme pénalise sur des bases techniquement erronées les Flex Fuel et a ainsi provoqué leur retrait des catalogues des constructeurs.

¹ Les véhicules Flex Fuel s'adaptent spontanément à toutes les teneurs des essences en bioéthanol.

INFOCHIFFRES

LA PART DE L'AGRICULTEUR DANS LE PAQUET DE SPAGHETTI

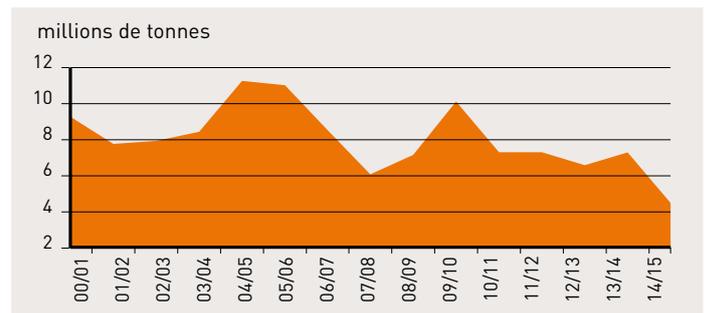
Les médias se sont faits l'écho des craintes qu'exprimaient les industriels de la semoulerie et de la fabrication des pâtes alimentaires du fait du rétrécissement cette année des disponibilités en blé dur et de la hausse des cours en résultant. C'est l'occasion de rappeler en quelques chiffres ce que représente le blé dur en volume et en valeur dans le paquet de pâtes sèches qu'achète le consommateur.

Sa place parmi les matières premières utilisées est importante et essentielle puisqu'il en faut à peu près 1,3 à 1,5 kg pour obtenir en fin de processus 1 kg de pâtes, en ajoutant par kg de semoule² 140 à 350 g d'œufs, de l'eau, du lait et des adjuvants naturels.

Quant à la part qui va à l'agriculteur par rapport à ce que paie le consommateur, elle varie évidemment en fonction des prix de blé dur à la sortie de la ferme. Sur la base des 213 €/tonne d'octobre 2013 et de 1,3 kg de grains pour 1kg de pâte, le calcul aboutit à près 0,28 € pour l'agriculteur par kilo de pâtes. Sur la base de 340 €/t d'octobre 2014, le résultat est de 0,44 €. La proportion de cette rétribution par rapport au prix du paquet de pâtes est très variable puisque, selon les sortes de pâtes et les marques, les prix des pâtes sèches standard s'inscrivent dans une fourchette de 0,9 à 4,5 €/au kg.

² Pour obtenir 1kg de semoule en France en 2013, il fallait 1,25 kg de blé dur

BLÉ DUR : LES STOCKS MONDIAUX PRÉVUS AU PLUS BAS AVANT LA RÉCOLTE 2015

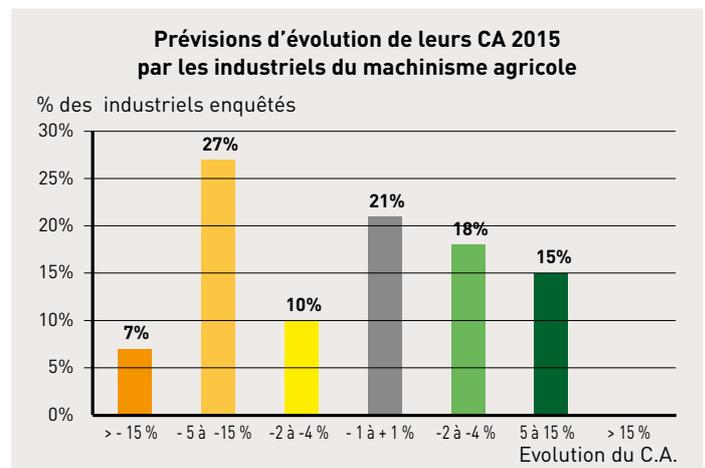


Source : CIC

EN FRANCE, REcul DES INVESTISSEMENTS EN MACHINES AGRICOLES

Après trois bonnes années, la filière des agroéquipements fait face en 2014 à un recul significatif de ses activités. Les types de matériels pour lesquels le recul des ventes est le plus marqué sont ceux qui sont utilisés par le secteur des grandes cultures, conséquence logique de la chute du revenu qu'ont connue les exploitants en 2013. Ainsi les ventes de tracteurs ont baissé de 28 % sur les 9 premiers mois de 2014 par rapport à la même période de 2013.

Mêmes causes, mêmes effets, alors que le revenu agricole 2014 s'annonce mauvais dans l'ensemble et même exécrable en grandes cultures, les industriels du machinisme sont plus nombreux (44 %) à prévoir pour 2015 une baisse de leurs chiffres d'affaires sur le marché français qu'à pressentir une hausse (33 %). Idem des distributeurs de matériel agricole : 52 % s'attendent à une baisse de leurs commandes, 5% seulement envisagent une hausse.



Source : AXEMA, enquête sept./oct. 2014